

L'OFEN s'efforce depuis plus de dix ans d'harmoniser les règles de typographie utilisées dans ses textes en français. A cette fin, il s'appuie sur les règles utilisées par la presse romande.

S'il y a des règles précises dans le domaine de la typographie, elles sont loin de faire l'unanimité. De plus, chaque langue connaît des usages différents. Concernant les espaces, si certains guides préconisent des espaces avant les signes de ponctuation, il s'agit d'espaces fines insécables, qui sont plus étroites que l'espace standard. A cet égard, la pratique suisse diffère un peu. C'est pourquoi le service de traduction s'est aligné depuis des années sur l'usage qui prévaut dans la presse romande, et notamment au journal Le Temps, qui est pour nous un quotidien de référence. Dès lors, pour des questions de lisibilité,

- nous ne mettons pas d'espace avant le point d'exclamation, le point d'interrogation, le signe du pour-cent, les guillemets, le point-virgule, le deux-points et les points de suspension;
- nous ne mettons pas non plus d'accent sur une majuscule isolée (-> Etat mais ÉCOLE).

D'après un expert du Temps, le choix de supprimer les espaces s'est imposé dans la presse romande pour des raisons pragmatiques. Depuis le passage de l'artisanat au numérique, soit à l'introduction de la PAO, Le Temps a opté pour une solution simple, rapide et moderne, rendant la lecture plus aisée à l'écran. De plus, certains navigateurs ne supportent pas encore l'espace fine, ce qui veut dire que le signe qui la suit ne reste pas collé au mot et peut se retrouver sur la ligne suivante.

Il en va bien entendu autrement pour un ouvrage littéraire, mais il s'agit d'un contexte différent du nôtre.

Principales règles typographiques utilisées à l'OFEN

Règles	Remarques
Abréviations 1 ^{er} , 1 ^{re} , 2 ^e ... ou quand l'informatique le permet, en exposant: 1 ^{er} , 1 ^{re} , 2 ^e ...	A éviter: 3ème...
Accents La première lettre d'un mot qui commence par une majuscule n'est pas accentuée. Par contre, un mot écrit tout en majuscules est toujours accentué	Ex.: Etat et ÉCOLE (et non: État et ECOLE)
Divers - conditions-cadres (trait d'union et 2x 's' au pluriel)	

<ul style="list-style-type: none"> - loi du 22 décembre 2003 sur... / ordonnance du 17 février... (en allemand, la date se met après le nom complet: Energiegesetz vom 30. September 2016) - on n'écrit plus étiquetteEnergie, mais 'étiquette-énergie' au singulier et 'étiquettes-énergie' au pluriel - Office fédéral de l'énergie (OFEN): OFEN s'écrit entre parenthèses, sauf quand il s'agit du logo 	
<p>Espaces* pas d'espace avant ! ? ; : " " « » % (le caractère est collé au mot sans laisser d'espace)</p>	Préférer le signe % au 'pour cent' en toutes lettres
<p>Espace insécable Pour éviter qu'un chiffre soit séparé du mot qui le précède ou de son unité de mesure, il convient d'utiliser l'espace insécable. Ex.: art. °158, 15°kW, 2°sec.</p>	Raccourci clavier: Shift + Ctrl + Barre d'espacement
<p>Guillemets pas de „“ ni de ‚‘ en français</p>	
<p>Majuscules</p> <ul style="list-style-type: none"> - pas de majuscule après : (sauf dans le cas d'une citation) - pas de majuscule à commune, canton, loi, ordonnance, le gouvernement, le département mais majuscule à Confédération, Parlement, Constitution (Cst.), Chambres - pas de majuscule à domaine, section, division mais majuscule au nom de l'unité - pas de majuscule aux titres des lois et autres actes législatifs 	Ex.: la section Barrages Ex.: l'ordonnance sur l'énergie
<p>Million, milliard Pour gagner de la place, nous utilisons l'abréviation mio et mia dans les <u>tableaux</u>; dans les autres contextes, il convient d'écrire million et milliard en toutes lettres</p>	
<p>Nombres</p> <ul style="list-style-type: none"> - en toutes lettres jusqu'à 10 (sauf si le texte est technique et que l'on compare des chiffres) - éviter de commencer une phrase par un nombre en chiffre - dans les tableaux et les rapports techniques, on peut séparer les milliers par une apostrophe pour plus de clarté. Ex.: 12'354 - l'unité et les décimales sont séparées par une virgule 	<ul style="list-style-type: none"> - Nous évitons d'utiliser l'espace comme séparateur de milliers* - Ex.: 3,5 millions de francs

<p>Unités monétaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - franc s'abrège fr. lorsqu'il est placé entre deux chiffres - préférer le code ISO à fr. quand il y a plusieurs devises, il se place <u>après</u> le chiffre, dans les autres cas, on écrit 'francs' en toutes lettres - on sépare les francs des centimes par un point 	<p>Ex.: 20 francs mais 20 fr. 50 ou Fr. 48.50 (dans une liste) Ex.: 1200 CHF, 50 USD</p>
<p>Pluriel pas de 's' aux sigles en français</p>	<p>Ex.: les OGM (OGMs n'est pas correct)</p>

*** Espace fine et espace insécable:**

L'OFEN publie essentiellement des textes de nature technique. La comparaison de chiffres y est un élément important. Nous avons dès lors opté pour des règles qui facilitent la lisibilité de ces données, notamment sur les supports électroniques. Etant donné que certains navigateurs et certains logiciels ne gèrent pas ces espaces, nous préférons utiliser l'apostrophe dans les nombres, ou carrément renoncer à l'espace qui précède certains signes de ponctuation.